

LA CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DE L'ONCTION DES MALADES *

DANS l'esprit du renouveau liturgique, apparaît la pratique de célébrer le sacrement des malades d'une manière communautaire. Devant l'intérêt que suscitent ces célébrations et le profit spirituel que les malades ou les personnes âgées, comme aussi l'ensemble des fidèles peuvent en retirer, il paraît opportun de préciser quelques orientations pastorales.

Les objectifs d'une pastorale sacramentelle de la santé sont nombreux, la réforme du rituel de l'Onction des malades est encore en préparation : cette note veut être un élément de toute cette recherche. Son objet ne dépasse pas ce qu'indique son titre : la célébration communautaire de l'Onction des malades.

DANS L'ÉVOLUTION DU MONDE DE LA SANTÉ.

De nos jours et dans nos pays, *les découvertes de la recherche médicale* permettent aux médecins de diagnostiquer plus tôt une maladie, et leur donnent des moyens toujours plus puissants pour lutter contre elle. Les médecins et leurs collabo-

* Note publiée dans *Présence et dialogue* (bulletin officiel des diocèses de la région parisienne) du 13 novembre 1970.

rateurs peuvent ainsi garder en vie et soigner efficacement un nombre croissant de personnes atteintes d'un mal grave. Ajoutée aux améliorations des conditions de vie, de l'hygiène, cette évolution de la pathologie permet également à l'homme d'atteindre un âge toujours plus avancé. Ainsi, pour les malades comme pour les personnes âgées, *l'espérance de vie* s'accroît régulièrement, dans la mesure où ces progrès peuvent être mis au service du plus grand nombre.

Toutes ces victoires successives sur la maladie, et l'espoir qu'elles suscitent, font parfois oublier que *la maladie demeure une réalité cruelle*, une occasion de révolte, de scandale, une épreuve pour la foi. Même lorsque les douleurs physiques du malade peuvent être atténuées par les soins, celui-ci souffre d'être contraint d'abandonner son activité, ses responsabilités, de dépendre entièrement des autres, d'être, dans la société actuelle, une charge, un « improductif », de se sentir, en pratique, exclu de la société. Les personnes âgées souffrent, elles aussi, de cette dépendance, de cet isolement, de ce sentiment d'inutilité. Comme les malades, elles sont *affrontées directement au mystère du mal et de la mort*.

L'Évangile nous dit qu'autour du Christ, en Galilée, les malades avaient leur place, leur rôle. Et, depuis que le Christ est ressuscité, les chrétiens savent que le mal et la mort sont vaincus en espérance. Mais aujourd'hui encore, bien des progrès restent à faire pour que les malades et les personnes âgées aient une vraie place dans l'Église, pour que l'annonce de l'Évangile éclaire leurs souffrances et les aide à assumer leurs responsabilités de chrétiens.

Un des efforts entrepris vise à ce que les malades, les handicapés, les personnes âgées dominent leur épreuve, sortent de leur isolement, se rencontrent, rencontrent les bien-portants pour envisager ensemble la part de service que chacun d'eux peut apporter au bien de tous. C'est dans le cadre de cet effort que les célébrations communautaires de l'Onction des malades ont vu le jour.

UNE IMAGE RENOUVELÉE DE L'ONCTION DES MALADES.

Quand l'Eglise célèbre un sacrement, ce qu'elle fait et la manière dont elle le fait sont des signes où tous doivent pouvoir reconnaître l'action que le Seigneur accomplit.

L'Onction des malades *manifeste la charité du Christ* pour ceux qui sont accablés par le poids de la maladie ou par les infirmités de l'âge¹. Dans la ligne de saint Marc (Mc 6, 13) et à la suite de saint Jacques (Jc 5, 14-15), l'Eglise attend de ce sacrement le soulagement du mal qu'est la maladie, ainsi que de cet autre mal pernicieux qu'est le péché².

Le Concile Vatican II situe ce sacrement dans l'ensemble de la mission de l'Eglise : « Par l'onction sacrée des malades, c'est l'Eglise tout entière qui recommande les malades au Seigneur souffrant et glorifié, pour qu'il les soulage et les sauve ; bien mieux, elle les exhorte, en s'associant librement à la passion et à la mort du Christ, à apporter leur part pour le bien du peuple de Dieu³. » Il s'agit donc bien *d'un acte qui engage toute la communauté*, malades et bien-portants. Il engage les bien-portants à rendre visible dans ce monde l'action du Christ soulageant, sauvant les malades ; il invite les malades à se souvenir qu'ils sont membres du Christ et à trouver ainsi dans leur foi la force de ne pas se laisser enfermer dans leur maladie, et de collaborer, au contraire, dans la mesure de leurs moyens, à la venue du royaume de Dieu et au progrès du monde.

Cet engagement de toute l'Eglise, malades et bien-portants, dans la lutte contre la maladie et contre toute espèce de mal est rendu particulièrement visible lors des célébrations communautaires de l'Onction des malades. En effet, lors de ces célébrations, c'est de toute une communauté que s'élève la « prière de la foi » (Jc 5, 15) nourrie par l'écoute de la Parole

1. Cf. *Constitution sur la liturgie*, n° 73.

2. Cf. *Constitution sur l'Eglise*, n° 28 ; *Ministère et vie des prêtres*, n° 5.

3. *Constitution sur l'Eglise*, n° 11.

de Dieu ; c'est au milieu d'elle que l'action du Seigneur est signifiée par l'imposition des mains et par le sacrement de l'onction.

Ces célébrations s'inscrivent dans l'effort entrepris pour donner une perspective communautaire à l'Onction administrée individuellement dans la pratique courante des hôpitaux, des maisons de retraités, des paroisses. Elles contribuent à donner une image nouvelle du sacrement, où celui-ci n'apparaisse plus comme un signe avant-coureur de la mort, mais comme le signe d'une aide pour la vie, aux moments où le mal et la mort paraissent l'emporter, un signe de cette vie de ressuscité que le chrétien a reçue lors de son baptême quand, tout entier, avec le Christ, il est passé de la mort à la vie.

ORIENTATIONS PRATIQUES POUR LES CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES.

Les orientations qui vont être données sont fondées sur l'expérience de célébrations communautaires au cours de pèlerinages et de quelques autres célébrations. On saura les adapter aux diverses circonstances, qu'il s'agisse de pèlerinages nombreux ou de rassemblements plus restreints dans une ville, une paroisse, qu'il s'agisse de la célébration pour plusieurs malades dans un hôpital ou une maison de retraités, qu'il s'agisse enfin de l'Onction donnée à une seule personne au milieu de l'assemblée dominicale ou d'une assemblée particulière.

Avant la célébration.

La décision de demander l'Onction des malades au cours d'une célébration communautaire est généralement prise un certain temps avant cette célébration. Cette demande peut donc être précédée d'une réflexion de la personne intéressée avec le prêtre qui la connaît le mieux. On dispose généralement du temps nécessaire à une préparation pastorale de la célé-

bration. D'autres malades ou des personnes de l'entourage peuvent aider à cette réflexion, à cette préparation⁴.

Qui est sujet du sacrement ?

Pour déterminer si l'on peut proposer à une personne de recevoir le sacrement ou si l'on peut accéder à sa demande, on tiendra compte, principalement, des critères suivants :

a) Dans l'épître de saint Jacques, il est dit que l'Onction doit être donnée aux malades, pour que la prière de la foi sauve le malade et que le Seigneur le soulage. Comme ce sacrement n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à toute extrémité, le temps opportun pour le recevoir est déjà certainement arrivé lorsque le fidèle commence à être en péril de mort par suite de la maladie ou de l'âge, et l'on aura à cœur de le donner même à ceux pour lesquels le péril, réel, est encore éloigné.

b) En ce qui concerne les dispositions personnelles du sujet⁵, il paraît indispensable que cette personne demande librement dans la foi, à recevoir le sacrement, en vue du réconfort spirituel et corporel avec la grâce que le sacrement comporte pour la rémission des péchés. Les questions, sur ce plan, sont celles de toute pastorale des sacrements.

Un sacrement à présenter de manière adaptée.

Les grâces attendues du sacrement sont diverses suivant la manière dont la maladie comportant un danger vital atteint le sujet.

Telle personne prendra conscience qu'elle est atteinte d'un

4. Dans les cas, fréquents, où la célébration de l'Onction est prévue au cours d'un pèlerinage, il est bon que les aumôniers et responsables s'assurent que la préparation nécessaire a été entreprise, ou qu'elle peut encore se faire de façon satisfaisante. Ils veilleront à purifier les demandes de ce qui pourrait n'être que le résultat d'un entraînement collectif ou le désir de tout faire pour la réussite du pèlerinage. Ils se rappelleront que, selon les normes actuelles de l'Eglise, ce sacrement ne peut être réitéré dans la même maladie, à moins de rechute sérieuse (can. 940, § 2).

5. Ces dispositions sont requises de la personne qui, en pleine conscience, se présente pour recevoir le sacrement. Donner le sacrement dans les cas d'extrême urgence (personne ayant perdu conscience) suppose que l'on puisse présumer que le sujet, s'il était conscient, serait dans des dispositions qui ne feraient pas obstacle au sacrement.

mal qui ne lui laisse qu'un temps limité à vivre. Il y a d'autres cas où le danger vital est plus ou moins éloigné par les soins. Enfin, il y a la personne âgée qui prend conscience qu'elle est entrée dans la dernière étape de sa vie, étape qui l'achemine d'une manière irréversible vers la mort.

Dans tous ces cas, l'homme est obligé de reconsidérer, de restructurer toute son existence et de prendre toutes les dispositions humaines et chrétiennes que comporte cet état de choses. Il a besoin de force, d'aide, pour lutter contre le mal qui l'atteint, pour chercher les moyens par lesquels, loin de se refermer sur lui-même, il assurera toutes les tâches que lui permet son état de santé, au bénéfice de sa vie personnelle, du service des autres, de l'apostolat. Il lui faut réapprendre à offrir sa vie, telle qu'elle lui est imposée par les circonstances.

Enfin, quelqu'un peut être atteint d'une maladie grave, comportant un danger vital certain, mais dont il a normalement de fortes chances de guérir rapidement, sans que cela laisse de traces. Dans ce cas, le malade a principalement besoin d'une grâce de force dans la lutte contre la maladie, de confiance.

La catéchèse devra donc s'adapter à ces diverses situations. Elle s'adressera aussi aux chrétiens bien-portants qui, souvent, partagent l'indifférence de notre monde pour les malades et les personnes âgées, qui, de ce fait, ne cherchent pas les moyens de les aider fraternellement à trouver leur place dans le monde, et qui, enfin, ne savent pas tirer profit des richesses de courage, d'espérance, de conversion que ceux-ci peuvent leur apporter.

Elle mettra ainsi en valeur tout ce qu'a d'irremplaçable le don de Dieu reçu dans la foi. Elle montrera également en quoi le sacrement récapitule et épanouit l'effort de ceux qui soignent les malades et les personnes âgées, les attentions de leur entourage, et l'activité des divers groupements où ils se retrouvent.

Pour cette catéchèse, un effort concerté des prêtres, des religieuses et des laïcs est nécessaire, en lien avec les diverses instances de l'enseignement religieux, de la pastorale liturgique, de la pastorale de la santé et des mouvements de laïcs concernés.

Célébration du sacrement.

Avant la célébration, la préparation spirituelle de chacune des personnes qui vont recevoir l'Onction pourra se poursuivre soit individuellement, soit, chaque fois que les circonstances le permettront, d'une manière communautaire. Elle pourra prendre appui sur les textes du rituel proposé pour ces célébrations (prières et lectures).

Il est souhaitable que ceux qui participeront à la célébration (bien-portants et malades) puissent être associés à la préparation de cette rencontre du Seigneur. Par exemple, dans les cas où un ou bien plusieurs groupes de malades vont recevoir ensemble l'Onction, des personnes de leur entourage immédiat peuvent se joindre au prêtre pour prendre en charge les personnes de ce groupe, tant dans la préparation qu'ensuite dans la célébration.

La réalisation de ce genre de célébration est soumise à l'autorisation de l'évêque du lieu. On veillera à offrir aux malades ou personnes âgées la possibilité de recevoir, avant la célébration, le sacrement de pénitence. Célébrer le sacrement de l'Onction au cours de la messe permet que, dans la même action liturgique, les malades ou les personnes âgées reçoivent l'Onction et puissent prendre part à l'Eucharistie avec toute la communauté.

En attendant la parution du nouveau rituel de l'Onction préparé à Rome, on emploiera, en profitant de toutes les possibilités d'adaptation qu'il offre, le rituel concédé, depuis l'été 1969, aux Sanctuaires de Lourdes⁶.

6. Le texte de ce rituel peut être demandé au C.N.P.L., 4, avenue Vavin, Paris-6^e (N.D.L.R.).